

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 10 AVRIL 2025

Publiée sur le site Internet de la Ville : 17 avril 2025

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 avril 2025

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

Secrétaire de séance : Mme Marie BRUNET

Membres présents : 36

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Marion CARRIER, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Isabelle DA SILVA, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, M. Raphaël SULTANA, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, Mme Linda TABTE, M. Emmanuel MAILLET, Mme Muriel ROBIC, M. Grégory BRUNET, M. Tarik EZ ZAJJARI, M. René SIMILLION, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-Francois DELAPIERRE, Mme Françoise KIRASSIAN, M. Stéphane GENIN, Mme Sandrine BERTHET, Mme Sonia GRANDSERRE, Mme Marie BRUNET, M. François-Xavier PENICAUD, M. Hervé THIBAUD, Mme. Véronique BOUCHER, M. Rémi COURT, Mme Anne-Laure BADIN, Madame Claire DURAND MOREL, Monsieur Djamel BOUABDALLAH, Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO, Madame Stéphanie VELLA, Madame Lucile MOREL, Monsieur Roger MAZANA

Membres ayant donné pouvoir : 6

Mme Maryam EL GUIZANI pouvoir à Mme Isabelle DA SILVA
M. Fatih DEMIRAY pouvoir à M. Jérémie BREAUD, MAIRE
M. Jean-Baptiste DOZOLME pouvoir à M. François-Xavier PENICAUD
M. Stevens BOBI pouvoir à M. Hervé THIBAUD
M. Djamel BOUDEBIBAH pouvoir à Madame Claire DURAND MOREL
Madame Nesrine MECHKAR pouvoir à Mme Anne-Laure BADIN

Membre absent: 1

Mme Anne-Lise LANSAQUE

Délibération n°20250410DEL5

PARITE

Rapport annuel sur la situation en matière d'égalité femmes/hommes

RAPPORTEUR : M. MARC DUBIEF

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article L. 2311-1-2 du Code Général des Collectivités territoriales, notre Conseil doit prendre connaissance du rapport annuel établi sur la situation en matière d'égalité hommes intéressent le fonctionnement de la commune et les politiques qu'elle mène sur son territoire.

Cette année encore, notre commune s'est investie en faveur de l'égalité femme/homme en réalisant plusieurs actions.

En décembre dernier, notre Conseil a approuvé la conclusion d'une convention de partenariat avec l'association Le MAS confirmant son engagement fort dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Ainsi, la Ville dispose d'un ensemble de mesures sur ce sujet essentiel :

- lutte contre le harcèlement de rue avec le dispositif « Angela » auquel la Ville a adhéré avec les commerçants ;
- mise en place d'un QR Code dans les lieux publics et bâtiments municipaux pour venir en aide aux femmes victimes de violences afin de les rediriger rapidement vers les services compétents ;
- pack première nécessité élaboré par le CCAS et destiné à aider les femmes victimes de violences conjugales amenées à quitter en urgence le domicile familial ;
- formations des travailleurs sociaux du CCAS et des agents de la Police municipale, permettant d'identifier et de traiter ces problématiques auxquelles ils sont bien trop souvent confrontés ;
- soutien à l'association Le MAS pour le logement des femmes victimes de violence et leur accompagnement social (subvention annuelle de 2 500 €).

Dans le domaine de la santé, notre commune s'est de nouveau associée à la manifestation Octobre Rose, renouvelant ainsi pour la 5^{ème} année consécutive son engagement contre le cancer du sein et le soutien aux femmes qui en sont victimes.

Enfin, en interne, notre commune a poursuivi le déploiement du plan d'action relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes 2023/2026, adopté par notre Conseil le 20 juin 2023.

Organisé autour de 4 axes (garantir des conditions de recrutement égalitaires ; favoriser l'articulation entre vie professionnelle et personnelle ; promouvoir la mixité des métiers ; prévenir les discriminations et violences sexistes) il se déploie autour d'actions concrètes proposées par le comité de pilotage réunissant agents et cadres issus de plusieurs directions. Ainsi, alors que plusieurs mesures ont déjà été mises en place en matière de recrutement et afin d'améliorer l'articulation entre la vie professionnelle et personnelle, de nouvelles actions sont en cours d'élaboration notamment sur les thèmes de la mixité des métiers et de la lutte contre les discriminations et violences sexistes dans le cadre professionnel.

Le rapport annexé présente les éléments retraçant la politique de la Ville en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au sein des services municipaux.

En conséquence, je vous demande Mesdames, Messieurs, Chers Collègues, de bien vouloir :

- **PRENDRE ACTE** de la présentation du rapport sur la situation en matière d'égalité Femmes-Hommes.

Après délibération, le Conseil Municipal PREND ACTE du rapport de M. le Maire.

Envoyé en préfecture le 16/04/2025

Reçu en préfecture le 16/04/2025

Publié le 17/04/2025



ID : 069-216900290-20250411-20250410DEL5-DE

Le Maire,

Jérémie BREAUD